

À chaque enfant, son accompagnement : le principe est clair et le programme, ambitieux. Créé dans le cadre du Plan de Cohésion Sociale - Loi Borloo 2005 -, le Programme de Réussite Éducative est lancé en 2007 à Pontarlier. Piloté par le service « Politique de la Ville » de Pontarlier, il s'adresse aux enfants et adolescents âgés de 2 à 16 ans, domiciliés ou scolarisés sur son territoire. Objectif poursuivi : rendre effective la notion « d'égalité des chances ».



Le Programme de Réussite Éducative (PRE)

Personnaliser le soutien aux enfants en difficulté

Témoignages
Le PRE en chiffres
Les objectifs
Les partenaires

...

Le chiffre :

un budget de 180 000 € en 2009 alloué par l'État

Monsieur et Madame V. : Parents, n'hésitez pas...

Avant que ce programme ne nous soit proposé, notre enfant de 11 ans avait de grosses difficultés scolaires. Depuis maintenant un an et demi, il va 2 fois par semaine après l'école, en soutien scolaire individuel. Ce soutien lui profite énormément : il fait beaucoup de progrès en maths et en français, il est plus sûr de lui et participe en classe. Et puis, comme il vient avec nous aux réunions avec les professionnels, il a conscience qu'on s'occupe de lui.

Notre enfant n'est certainement pas le seul concerné, ce programme peut profiter à d'autres. C'est pourquoi, les parents ne doivent surtout pas avoir honte, il ne faut pas qu'ils hésitent à dire "oui" lorsqu'on leur propose cet accompagnement, ça ne peut être que bénéfique.



L'objectif : varier l'offre d'activités proposée aux enfants

► Donner toutes ses chances à chaque enfant

Repérer chaque enfant et adolescent en difficultés familiales, sociales ou culturelles et leur offrir un **soutien « sur-mesure »** : voilà ce que propose le programme de réussite éducative.

Cette prise en charge intervient en dehors du temps scolaire et peut prendre diverses formes (éducative, culturelle, sociale ou sanitaire). Mais le but, lui, est toujours le même : faire que les enfants les plus fragiles s'épanouissent réellement. Original, ce programme l'est par la prise en charge globale qu'il propose. En effet, le PRE vise avant tout le bien-être de l'enfant, pour qu'il soit en mesure de développer ses capacités. Le mot d'ordre est bien de donner à chacun les mêmes chances de réussite et donc d'insertion dans la société.

► Mobiliser des professionnels autour de l'enfant

« **Une équipe pluridisciplinaire de soutien** » est réunie en fonction des besoins de chaque enfant. Elle se compose de professionnels qui le connaissent et l'accompagnent déjà dans leurs propres structures. Ils sont travailleurs sociaux, professionnels de l'animation socioculturelle, infirmières scolaires, psychologues scolaires, enseignants, maîtres spécialisés du réseau d'aide ... et réfléchissent **ensemble** aux difficultés de l'enfant, pour lui apporter des réponses plus adaptées. Rassembler les professionnels, c'est également fédérer les moyens. Le PRE s'appuie sur les différents dispositifs d'aide à la jeunesse déjà présents sur notre territoire (Contrat éducatif local, Contrat local d'accompagnement à la scolarité... voir encadré).



La réussite éducative, qu'est-ce que c'est ?*

- Le bien-être physique et moral de l'enfant ainsi que son épanouissement
- Le développement des potentialités quelles qu'elles soient pour favoriser l'insertion sociale et professionnelle
- L'intégration de l'enfant en tant que citoyen en devenir dans la société à laquelle il appartient

*Définition établie par les acteurs du PRE (Education Nationale, Conseil Général, Prévention Spécialisée, Maisons de Quartier, PAEJ, Ville)



Madame C. : Mon enfant se sent mieux

Mon fils de 12 ans, que j'éleve seule, avait des problèmes de comportement. Il ressentait un certain mal-être et cela avait des conséquences sur ses résultats scolaires. Depuis avril 2008, une personne vient 2 fois par semaine à la maison pour échanger avec lui et l'aider dans son travail scolaire. Ce sont des moments privilégiés pour mon fils, où il peut parler de lui et de ses soucis. Depuis quelques mois, il se sent mieux et reprend goût à l'école. Je suis soulagée et me réjouis d'avoir accepté l'aide d'une tierce personne. Tout le monde n'a pas forcément cette chance et mon fils l'a bien compris, c'est pour cela qu'il ne doit pas relâcher ses efforts.

► Les parents, des acteurs à part entière

En tant que « premiers éducateurs », **les parents ont toute leur place** dans ce programme. Aucune discussion ne peut être engagée et aucun soutien individuel ne peut être mis en place, sans qu'ils l'aient décidé. Leur participation est recherchée tout au long du parcours de « réussite éducative », notamment lors des réunions avec les professionnels. Fondée sur le respect, cette collaboration des parents et partenaires éducatifs est également garantie par une charte de confidentialité.

► Un programme mené de front par la Ville de Pontarlier

Porté par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Pontarlier, le programme de « réussite éducative » est piloté par la Direction « Politique de la Ville » de la Mairie, sous l'égide de Nathalie Bertin, Adjointe au Maire. L'organisation du PRE se décompose comme suit : le Comité de Pilotage (co-présidé par le Maire et le Sous-Préfet de Pontarlier) identifie les grandes problématiques scolaires, éducatives, sociales, culturelles ou sanitaires, établit les objectifs du programme et en évalue annuellement les actions. L'organisation pratique est assurée par le Comité Technique (les chefs de services) qui étudie ou propose de nouvelles activités socio-éducatives. Les équipes pluridisciplinaires de soutien sont les seules à agir directement auprès des enfants et leurs familles et à les connaître nommément. L'ensemble du dispositif est animé par une coordinatrice, Audrey Straub (service municipal "Politique de la Ville").

► Un partenariat essentiel

Le PRE s'appuie sur un vaste partenariat qui garantit l'efficacité du programme : le CCAS (structures de la Petite Enfance), la Ville de Pontarlier (services municipaux de l'enseignement, des sports et de la culture), le centre médico-social (Conseil Général du Doubs), l'Education Nationale (réseau d'aide, directeurs/principaux, enseignants, services social et de santé scolaire), la CAF, les Maisons de Quartier, la Prévention Spécialisée (ADDSEA) et de nombreuses associations culturelles, sportives, sociales, sanitaires...

► Les étapes du parcours de réussite éducative

SUR LE TERRAIN, COMMENT CELA SE PASSE-T-IL ?

Tout d'abord, un professionnel (enseignant, animateur, éducateur...) repère l'enfant ou l'adolescent en situation de fragilité. Il fait alors le point avec la famille et avec son accord, en réfère à la coordinatrice. « Une fois la situation évaluée, notre rôle est soit d'orienter le jeune vers des structures existantes susceptibles de répondre à ses besoins, soit de mettre en place des actions personnalisées, par le biais d'équipes pluridisciplinaires » explique Audrey Straub, la coordinatrice du dispositif au sein de la Direction municipale « Politique de la Ville ». Enfin, ce suivi individuel est soumis à l'approbation des parents qui signent un « **contrat de réussite éducative** ». Notons que les choses ne s'arrêtent pas là puisque durant tout le parcours, l'équipe de soutien se réunit pour mesurer l'évolution de l'enfant.

Les objectifs du PRE pontissalien

Par la mise en place d'un accompagnement sur mesure en fonction des situations individuelles de chaque enfant :

- 1 - Prévenir l'échec scolaire**
Individualiser l'accompagnement scolaire et faciliter le lien entre l'institution scolaire, les acteurs sociaux et les parents
- 2 - Valoriser la parentalité**
Mettre en place des actions d'aide à la parentalité et rétablir le lien entre l'institution scolaire et les parents
- 3 - Sensibiliser à l'hygiène, la santé et le bien-être**
- 4 - Mobiliser et coordonner un collectif de professionnels**

Pascale LHOMME

Directrice de l'École Élémentaire Joliot-Curie de Pontarlier

Le partenariat permet un regard croisé sur chaque situation

Rares sont les lieux où l'on peut rencontrer l'ensemble des partenaires socio-éducatifs qui gravitent autour d'un enfant. Le PRE permet cet échange entre professionnels, mais aussi entre ces derniers et la famille. La vision de la situation est plus globale et c'est vraiment le point fort du PRE. La participation de la famille est également essentielle, elle doit être demandeuse et active. L'aide n'intervient que sur un certain laps de temps, il s'agit avant tout de leur donner les clés pour réussir à reprendre le dessus.

Josette BICHET

Référente des mesures éducatives à domicile au Conseil Général du Doubs

Ce programme mérite de perdurer

Il est vrai que les enfants sont souvent repérés sur la base de difficultés scolaires, mais elles sont elles-mêmes révélatrices d'autres problèmes, plus généraux. Des problèmes qui ne pourraient être correctement traités sans ce partenariat que permettent les équipes pluridisciplinaires et où les parents sont mobilisés. On peut ainsi mettre en place des solutions plus appropriées. D'où la diversité des interventions proposées : aide au travail scolaire, accompagnement vers des activités culturelles, soutien psychologique, soins médicaux... Ce partenariat ouvre vraiment de nouvelles possibilités.

Retour sur... le Contrat Urbain de Cohésion Sociale 2007-2009 (CUCS)

Etabli en 2007 entre les partenaires institutionnels de la Politique de la Ville, la Ville de Pontarlier et l'Etat, le CUCS est « le document d'action stratégique définissant le projet urbain et social à mettre en œuvre pour réduire les écarts de développement entre les territoires défavorisés et leur environnement; il devra permettre l'amélioration de la vie quotidienne des habitants des quartiers concernés et favoriser l'égalité des chances entre tous les habitants ». Le Programme de Réussite Educatif s'inscrit donc dans la continuité des actions menées jusqu'à ce jour dans le cadre de la Politique de la Ville.

► 2007-2008, premier bilan du PRE à Pontarlier

Un an après son lancement, des chiffres encourageants :

- une trentaine de situations sont prises en charge
- la tranche d'âge des 7-11 ans est la plus représentée (62 %)
- les garçons sont plus représentés même si l'écart est faible (59% contre 41% de filles)
- les difficultés traitées sont principalement d'ordre scolaire, éducatif et social

Une diversité de parcours de réussite éducative tels que :

- des activités sportives ou culturelles le mercredi ou pendant les vacances scolaires,
- un accompagnement scolaire adapté : en collectif (à l'école, dans une maison de quartier) ou en individuel
- des soins de santé adaptés : suivi diététique, achat de lunettes, suivi psychologique...

Des actions collectives soutenues par le Programme de Réussite Educatif :

- Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS, voir encadré), projet Ecole Ouverte au Collège Malraux et réunions sur les questions scolaires dans les Maisons de Quartiers.

Les perspectives pour 2009 :

- Sensibiliser et mobiliser les acteurs du PRE au travers d'un plan de formation sur des thématiques centrales (famille, école, mélange des cultures...)
- Accentuer la complémentarité entre le PRE et les autres dispositifs d'aide à l'enfance
- Mobiliser le PRE sur toute la tranche d'âge des 2-16 ans, se rapprocher des publics « petite enfance » et « adolescence »

Contact

Service Politique de la Ville

Coordnatrice PRE > Audrey STRAUB

Tél. 03 81 38 84 72

e-mail : pre.pontarlier@ville-pontarlier.com

Le PRE, un dispositif parmi d'autres ?

LE PRE VIEN COMPLÉTER L'ENSEMBLE DES DISPOSITIFS COLLECTIFS EXISTANTS EN APPORTANT UN SOUTIEN PLUS CIBLÉ :

- Contrat Educatif Local/Contrat Temps Libre (CEL et CTL) : ces programmes encouragent l'aménagement du temps et la diversification des activités de l'enfant. Le PRE s'appuie sur ce dispositif pour accentuer l'aide déjà apportée à certains enfants.
- Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) : ce dispositif d'accompagnement scolaire mis en place par les Maisons de Quartier s'adresse à l'ensemble des enfants du primaire et du secondaire. Le PRE lui, cible les enfants les plus fragiles et met en place un accompagnement adapté. Mais il peut, si besoin est, réorienter des enfants vers le CLAS.
- Programme Personnalisé de Réussite Educative (PPRE) : porté par le Ministère de l'éducation Nationale, ce programme vise essentiellement la réussite scolaire alors que le PRE a une portée plus globale (réussite scolaire mais aussi bien-être physique et moral...)